

Le Directeur de la Faculté des sciences

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil de la Faculté des sciences

Convocation du Conseil plénier de la Faculté des Sciences de l'Université Grenoble Alpes

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du Conseil de la Faculté des Sciences :

Lundi 5 septembre 2022 à partir de 9h00
Cette séance se tiendra en présentiel à l'adresse suivante :
Bâtiment STENDHAL
Salle des Actes (rez-de-chaussée)-Bâtiment Z
Hall Nord (entrée principale)
1180, Avenue centrale – Campus St Martin d'Hères

Les points à l'ordre du jour sont :

- 1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 juillet 2022
- 2. Informations du Directeur
- 3. Désignation des membres du CRDP à la suite des dernières désignations au conseil de la Faculté des sciences
- 4. Campagne d'emplois 2023 :
 - Priorisation des demandes de recrutement d'enseignants-chercheurs
 - Examen des demandes de réhausses (46 3°) des supports de Maitres de conférences en supports de Professeurs des Universités
- 5. Décisions sur les demandes d'évolutions de l'offre de formation accréditée
 - Création en Master d'un Parcours-type, pour 2023-2024, mention Mathématiques et Applications, en M2, Parcours Turbulences, méthodes et applications. IM2AG
 - Création en Licence de deux Parcours-type, pour 2023-2024, mention mathématiques, en L3, Parcours mathématiques générales et Parcours enseignement et application des mathématiques – IM2AG (sous réserve du positionnement de l'UFR pour l'année de mise en œuvre et sur les intitulés des Parcours)
 - Création en Master, de 2 parcours-types, pour 2023-2024, au sein de la mention Biodiversité, écologie et évolution, en M1, en remplacement du seul Parcours-type Biodiversité, Ecologie, Evolution, supprimé de fait – Chimie Bio - Création des 2 Parcours : Dynamique et modélisation de la biodiversité / Gestion de l'environnement
- 6. Approbation des RDE et MCCC
- 7. Actualisation du calendrier des conseils de la FdS pour l'année universitaire 2022-2023
- 8. Questions diverses

Les documents soumis au vote sont progressivement accessibles sur Alfresco.

En cas d'empêchement, je vous remercie de veiller à transmettre votre procuration dûment signée à un membre de votre choix et de la retourner à <u>faculte-sciences@univ-grenoble-alpes.fr</u>, vendredi 2 septembre 2022 au plus tard.